

Vision

Un magazine truffé d'astuces et de bonnes idées

parution trimestrielle | septembre 2022 - novembre 2022 | P-922960 | bureau de dépôt Courtrai



HANOT
ASSURANCES

 **AQUILAE**



Premiers secours en cas de cyberattaques

ASSURANCE OBSÈQUES
Protégez l'essentiel

Suis-je prêt(e) à passer à la conduite électrique ?

Liste de contrôle

Préparez votre jardin pour l'automne

Vous avez la main verte ? Après la chaleur de l'été, plongez dans votre jardin afin de le préparer pour l'automne. Voici ce qu'il faut faire et ne pas faire !

PLANTES ET ARBRES

- ❑ **Plantez, repiquez ou coupez les plantes** dont vous voulez profiter dans votre jardin. Dans le sol encore chaud après l'été, celles-ci forment rapidement de nouvelles racines. Par ailleurs, il pleut davantage en automne, les nouvelles plantes sont donc suffisamment arrosées.
- ❑ Vous aimez cultiver vos propres légumes ? **Plantez dès maintenant des brocolis, des choux-fleurs, des épinards, de la mâche et des choux de Bruxelles.**
- ❑ En septembre, le moment est venu de tailler différents **arbustes à baies et arbres fruitiers**. Les pommiers et les poiriers doivent être taillés entre décembre et février.
- ❑ Saviez-vous qu'il vaut mieux **tailler** les plantes vivaces **en février ou en mars** ? La matière morte constitue en hiver une protection pour les racines situées en dessous. Les plantes vivaces à feuilles persistantes qui présentent un bel aspect **n'ont même pas** besoin d'être taillées.

LA HAIE

- ❑ **Taillez votre haie et ouvrez le sommet** pour que la lumière et l'air puissent pénétrer à l'intérieur.

LE GAZON

- ❑ À la fin du mois d'octobre, vous pouvez **tondre** votre pelouse **une dernière fois**, mais à un niveau plus haut. Une pelouse un peu plus haute (environ 5 cm) empêchera les mauvaises herbes et la mousse de proliférer.
- ❑ **Semez du nouveau gazon** aux endroits dégarnis. Vérifiez les prévisions météorologiques : si de longues averses sont annoncées, les semences de gazon seront emportées. Attendez alors qu'il fasse plus sec !

- ❑ Des feuilles d'automne sur votre pelouse ? Ne les laissez pas traîner, car **une épaisse couche de feuilles étouffera votre gazon**. En plus, votre pelouse ne s'asséchera plus en automne et risquera de pourrir.
- ❑ Ramassez les feuilles mortes et **dispersez-les au pied de vos plantes et de vos fleurs**. Elles formeront une couche isolante qui retiendra plus longtemps la chaleur du sol. De cette façon, vous protégerez vos plantes contre le gel et contribuerez au développement de la vie dans le sol.

ANIMAUX

- ❑ Évitez de trop soigner votre jardin. Ne taillez que ce qui doit vraiment être taillé à cette période : les tiges dénudées constituent une **cachette et un lieu d'hibernation** pour les insectes et autres animaux.
- ❑ Laissez traîner suffisamment de feuilles d'automne : de nombreux insectes, mais aussi des hérissons, utilisent les feuilles pour se créer un **abri pour l'hiver**.
- ❑ Accrochez des nichoirs. Vous voulez attirer des **hérissons en plus des oiseaux** ? Les hérissons aiment s'abriter sous les restes de taille. Attirez-les dans votre jardin en pratiquant une ouverture dans votre haie ou votre clôture. En leur proposant une alimentation adaptée dans votre jardin (attention : pas de lait), vous leur rendrez certainement service.

Vous vous faites aider pour votre élagage ?

Même si vous payez ce jardinier « en noir », vous avez l'obligation de souscrire une assurance accidents du travail ou une assurance gens de maison.

Une telle assurance vous coûtera 50 à 75 euros par an. Attention : avec cette assurance, vous respectez la loi sur l'assurance accidents du travail, mais pas les obligations en matière de sécurité sociale et de fiscalité. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre courtier en assurances.



rechtsbijstand | protection juridique

TABLE DES MATIÈRES

04

Actualités en bref

.....

06

Faire preuve de créativité face à l'inflation

.....

10

PME

Premiers secours en cas de cyberattaques

.....

14

Assurance obsèques : protégez l'essentiel

16

Estimation de la valeur de bijoux après un vol

.....

18

QUIZ

Suis-je prêt(e) à passer à la conduite électrique ?

.....

19

Partenaires d'Aquilae

.....



VOTRE AVIS NOUS IMPORTE

Vous avez des questions ou des remarques concernant l'un des articles de ce « Vision » ? Ou vous aimeriez qu'un sujet spécifique soit abordé dans une prochaine édition ?

Faites-le-nous savoir en envoyant un e-mail à info@aquilae.be.

Vision est le magazine officiel d'Aquilae, il paraît tous les trois mois et est distribué parmi les clients des bureaux Aquilae.

Composition et rédaction

Comité de rédaction Aquilae & Karlien De Vrieze

Recrutement publicitaire

Vous souhaitez insérer une annonce dans Vision ? Veuillez contacter rudi@studiotornado.be.

Tirage

8.075 copies

Nous visons toujours le plus haut degré de fiabilité dans nos textes. Nous ne pouvons toutefois pas être tenus responsables pour leur contenu. Vu la complexité de certains sujets, nous nous réservons en outre le droit de les traiter en général ou de manière non-exhaustive. Nous vous conseillons de présenter en personne vos situations concrètes à un de nos courtiers-membres.

Editeur responsable: Patricia De Valck · Beneluxpark 26, 8500 Kortrijk

NOUVELLES EN BREF

1 SUR 5

LE CHIFFRE À RETENIR

Plus d'une voiture sur cinq vendue neuve dans notre pays est aujourd'hui électrique. Ce n'est pas rien !

• Quelles sont les conséquences de l'achat d'une voiture électrique sur votre assurance auto ?

L'assurance pour les véhicules électriques coûte souvent moins cher étant donné qu'une empreinte écologique réduite entraîne une réduction sur votre assurance auto.

• Est-ce que votre borne de recharge à domicile est couverte ?

Oui. Votre assurance incendie couvre également votre borne de recharge, tout comme tous les autres appareils électriques de votre maison. Contactez votre courtier Aquilae si vous envisagez d'acheter une voiture électrique. Vous ne savez pas encore si vous êtes prêt à conduire une voiture électrique ? Faites le test à la page 18 !



CYBERDICTIONNAIRE

Le mois d'octobre est le mois de la cybersécurité, pour la dixième année consécutive. Ce mois de sensibilisation est toujours nécessaire, car les cybercriminels deviennent de plus en plus professionnels. Les groupes de hackers s'unissent dans de véritables entreprises, avec un business plan. Quelques définitions de cybercrimes :

Hacking: consiste à pénétrer illégalement dans un système informatique. Terme générique désignant les différents modes d'action des criminels.

Phishing: précède presque toujours une cyberattaque. Les criminels vous contactent avec une adresse e-mail ou un autre message qui semble très authentique. Ils récupèrent vos données de connexion, vos informations de carte de crédit, vos codes PIN ou d'autres données personnelles.

Malware: terme générique désignant les logiciels malveillants.

Ransomware: « ransom » signifie rançon. Dans ce cas, un virus bloque les documents sur votre ordinateur, vous empêchant d'y accéder. Ce n'est que lorsque vous avez payé la rançon que vous pouvez à nouveau accéder à votre ordinateur.

Spyware: logiciel qui espionne ce que vous faites en ligne et collecte des données. Il s'agit d'un logiciel qui est installé sur votre ordinateur sans votre autorisation explicite, par exemple en se liant à un logiciel que vous souhaitez installer.

Adware: logiciel supporté par des publicités. Comme les pop-ups qui apparaissent lorsque vous effectuez une recherche ou les jeux gratuits qui vous inondent de publicités à tout bout de champ. L'adware n'est pas nécessairement malveillant, mais il peut entraîner des conséquences négatives pour votre ordinateur.

Scareware: les criminels menacent de mettre vos informations personnelles en ligne alors qu'ils ne les ont pas. Malheureusement, leurs menaces sont très crédibles.

En savoir plus ? Rendez-vous vite à la page 10.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ



Votre enfant s'apprête à se rendre et revenir de l'école tout seul pour la première fois ? Une nouvelle analyse statistique de l'Institut Vias montre que les enfants âgés de 12 à 16 ans sont nettement plus susceptibles d'avoir un accident sur le chemin de l'école. Quelques conseils avant que votre enfant ne se lance seul sur le chemin de l'école :

À PIED

- Faites un repérage ensemble avant le jour J. Montrez à votre enfant les dangers possibles comme les allées et les sorties de parking ou de garage. Accordez une attention particulière aux endroits très fréquentés et aux points sur lesquels votre enfant doit être vigilant. Expliquez-lui pourquoi.
- Montrez-lui comment traverser correctement et expliquez qu'il faut toujours établir un contact visuel avec les conducteurs. Ceci vaut également pour les passages piétons.
- Veillez à ce que votre enfant parte bien à l'avance afin qu'il n'ait pas à courir. Parce que faire attention à la situation du trafic en courant ? Ce n'est pas un jeu d'enfant !

À VÉLO

- Testez plusieurs fois à l'avance le chemin le plus sûr pour aller à l'école.
- Assurez-vous à l'avance que votre enfant évalue correctement sa vitesse, qu'il fait attention aux panneaux de signalisation, qu'il connaît le code de la route... Ne laissez votre enfant se rendre tout seul à l'école qu'une fois que vous êtes tous les deux suffisamment confiants.
- Maintenant que l'automne est de retour, vous devez accorder une attention particulière à la visibilité. Le port d'un gilet fluorescent est recommandé. Sans oublier le casque vélo !

Et un conseil bonus : faites remarquer à votre ado qu'il ne peut pas entendre la circulation avec une musique forte dans les oreilles. Des recherches ont montré que les piétons et les cyclistes sont plus susceptibles d'avoir un accident quand ils n'entendent pas la circulation. Pas de casque ni d'écouteurs donc... et si votre enfant ne peut vraiment pas se passer de musique, il vaut mieux qu'il n'écoute la musique que d'un seul écouteur ou qu'il pédale avec un volume très bas dans les oreilles.

Source : VIAS



Toujours plus d'actualité : l'assurance annulation

Le coup d'envoi de la Coupe du monde au Qatar sera lancé à la fin du mois de novembre. Peut-être avez-vous des billets pour y assister ? Quelle bonne nouvelle ! Mais que se passerait-il si le covid décidait de revenir jouer les trouble-fête cet automne ?

De plus en plus de personnes réfléchissent à la nécessité de souscrire une bonne assurance d'assistance voyage, et plus particulièrement d'une assurance annulation. À plus forte raison si vous avez prévu un voyage lointain (et coûteux). Le covid a changé les règles du jeu : si votre partenaire avait la grippe, votre voyage n'était pas nécessairement en danger. Mais si votre partenaire a le covid ? Alors, il

se pourrait que vous soyez également positif et que vous deviez, même si votre partenaire s'est rétabli entre-temps, annuler votre voyage !

Il est également possible que des pays, ou le monde, décident à nouveau de fermer leurs frontières en cas d'épidémie. La question se pose alors de savoir qui est responsable si votre voyage est annulé. La compagnie

aérienne ou le tour opérateur remplaceront peut-être vos billets par des billets valables à une date ultérieure.

Un bon conseil : rendez visite à votre courtier Aquilae si vous allez assister à la Coupe du Monde au Qatar. Il vous donnera les meilleurs conseils pour une assurance voyage adaptée qui tient compte de tous les scénarios.

FAIRE PREUVE DE CRÉATIVITÉ FACE À L'INFLATION

La vie devient de plus en plus chère : l'indice des prix grimpe en flèche et l'inflation atteint des sommets. En outre, la saison des fêtes s'annonce et induit d'autres dépenses. Comment faire face à l'augmentation du coût de la vie ? Vous trouverez ci-dessous 10 conseils qui vous permettront d'économiser beaucoup d'argent chaque année !

1 CHAUFFAGE

La période estivale se termine et vous rallumez le chauffage ? Il vous suffit de baisser votre thermostat d'un degré pour économiser plusieurs centaines d'euros par an. Vous pouvez aussi régler le chauffage en mode nuit une heure plus tôt dans la soirée. Il fera de toute façon suffisamment chaud dans votre maison jusqu'à ce que vous alliez dormir. Avec un thermostat intelligent, des appareils de chauffage économes en énergie et un entretien régulier, vous pourrez encore mieux maîtriser votre consommation et réduire vos frais.

2 SOURCES DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Il est difficile d'imaginer une maison sans appareils électriques. Cependant, les réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, sèche-linges, lave-vaisselles et climatiseurs peuvent être de grosses sources de consommation d'énergie. Vérifiez la classe énergétique de vos appareils. Les appareils mal entretenus ou obsolètes augmentent la consommation énergétique. Veillez à ce que les grilles d'évacuation soient toujours exemptes de poussière et placez l'appareil suffisamment loin du mur pour permettre la circulation de l'air. Il est préférable de dégivrer un congélateur plusieurs fois par an. Plus la couche de glace à l'intérieur est épaisse, plus la consommation est élevée. Si vous achetez un nouvel appareil, veillez à choisir un appareil économe en énergie portant le label A+++.

3 CONSOMMATION EN VEILLE

De nombreux appareils consomment également de l'énergie lorsque vous ne les utilisez pas. Même en mode veille, la télévision, l'imprimante, le modem

et la machine à café, par exemple, contribuent à faire tourner le compteur. Il en va de même pour le chargeur de votre téléphone portable et le bloc d'alimentation de votre ordinateur portable. Un compteur d'énergie vous permet de détecter la consommation en mode veille : le compteur indique exactement la consommation d'un appareil en mode veille. Il est alors possible d'éviter facilement cette consommation inutile. Débranchez le cordon d'alimentation ou utilisez des multiprises avec un interrupteur que vous pouvez éteindre rapidement.

4 EXTINCTION DES FEUX !

Utilisez autant que possible la lumière du jour et n'allumez vos luminaires que lorsque c'est vraiment nécessaire. De même, éteignez toujours la lumière lorsque vous quittez une pièce. Vous êtes distrait(e) ? Dans ce cas, faites installer un détecteur de mouvement qui permettra d'allumer et d'éteindre la lumière automatiquement. Toutefois, c'est en remplaçant toutes les ampoules à incandescence ou halogènes par des ampoules LED que vous ferez le plus d'économies. En effet, elles sont jusqu'à 85 % moins énergivores.

5 ÉCONOMISEZ L'EAU

Pour des raisons aussi bien écologiques qu'économiques, nous devons consommer de l'eau de façon réfléchie. Consommer moins d'eau est bon pour la planète et pour votre facture. Par exemple, en prenant votre douche pendant une minute de moins à chaque fois, vous pouvez économiser plusieurs milliers de litres d'eau par an.

De même, utilisez autant que possible l'eau de pluie au lieu de l'eau de ville. À cette fin, faites installer à l'extérieur un système de récupération d'eau de pluie pour les plantes du jardin ou raccordez une citerne à votre maison pour alimenter en eau la machine à laver et la chasse d'eau des toilettes.

6 TRANSPORTS DURABLES

Adoptez le vélo ou la marche pour vos petits trajets. C'est non seulement bon marché, mais aussi durable et bon pour la santé. Par ailleurs, en ville, il est souvent moins cher de prendre les transports en commun que d'utiliser sa voiture. De nombreuses sociétés proposent à leurs ravaillleurs, grâce à un budget mobilité, d'opter pour des moyens de transport plus durables sans que cela vous coûte beaucoup d'argent.

7 ACHETER EN TOUTE CONSCIENCE

Pendant une journée, une semaine ou un mois, efforcez-vous de ne rien acheter dont vous n'avez pas vraiment besoin. Vous aurez tôt fait de constater les bénéfices de l'adoption d'un comportement moins consumériste, aussi bien pour vous que votre porte-monnaie. S'il est pratique de commander un article aujourd'hui et d'être livré dès le lendemain, mieux vaut éviter d'utiliser les boutiques et les sites de vente en ligne, car ils poussent souvent à faire des achats impulsifs. Vous voulez vraiment effectuer un achat précis ? Dans ce cas, attendez quelques jours pour y réfléchir et décidez ensuite si vous passez à l'achat ou non. Vous pouvez aussi donner une seconde vie à des objets et les acheter d'occasion. De cette façon, inutile de fabriquer un nouvel objet et vous pouvez réaliser de belles économies.

8 RÉPAREZ DES OBJETS OU BRICOLEZ

Gooi kapotte spullen niet zomaar weg, maar repareer ze. Na een eenvoudige reparatie zijn ze vaak weer prima bruikbaar. Zo maak je ook de afvalberg wat kleiner. Geen handige Harry? In een Repair Café helpen vrijwilligers jou om kleding, meubels, speelgoed en elektrische apparaten te herstellen. Maar je kan ook zelf aan de slag! Leg een moestuin aan en kweek je eigen groenten en fruit. Bak je eigen brood. Geef eens een zelfgemaakt cadeau. Zelf maken is leuker dan kopen en meestal goedkoper.

9 ATTENTION AUX PETITES DÉPENSES

Souvent, sans vous en rendre compte, vous dépensez quotidiennement beaucoup d'argent pour de petits achats. Vous prenez un café sur le chemin du travail ou mangez un sandwich lors de la pause-midi avec les collègues... Emportez votre café dans un thermos, un déjeuner fait maison dans une boîte à repas et une collation saine. A la fin du mois, vous économiserez pas mal d'argent, vous limiterez le gaspillage et... vous éviterez parfois de prendre des kilos superflus.

10 S'ASSURER AVEC BON SENS

La majeure partie de la population belge est bien assurée. C'est parfait car la souscription d'une assurance peut vous éviter une facture très salée en cas de sinistre. Néanmoins, il peut aussi arriver que vous soyez mal assuré(e) ou sur-assuré(e), ce qui signifie que vous payez parfois trop cher. Demandez donc à votre courtier de vérifier toutes les polices. N'avez-vous pas d'assurances en double ? Les couvertures sont-elles adaptées à votre situation ? Il suffit de demander à votre courtier de vérifier si vous êtes correctement assuré(e).



FAITES DES ÉCONOMIES SUR LES DROITS DE SUCCESSION GRÂCE AUX CONSEILS DE VOTRE COURTIER AQUILAE

Vous avez constitué par votre travail un beau patrimoine mobilier et/ou immobilier. Ainsi vos héritiers pourront également en profiter, mais êtes-vous conscient des droits de succession qu'ils devront payer ? Ceux-ci peuvent être élevés, voire très élevés...

ON VOUS EXPLIQUE...

Faire de la planification successorale à temps en souscrivant une police d'assurance-vie est certainement un conseil de bon aloi. Les droits de succession ou taxes successorales dépendent du montant hérité, de la relation avec le défunt, ainsi que du lieu de résidence du défunt au moment du décès. En effet, des différences significatives existent entre la région Flamande, la région Bruxelloise et la Wallonie.

BRUXELLES & WALLONIE

Pour la première tranche, le pourcentage est de **3%** (Bruxelles) ou de **3% à 5%** (Wallonie) et ce, jusqu'à **50.000 € pour un conjoint / partenaire (cohabitant légal) ou un enfant / petits-enfants.**

En revanche, ce taux augmente sensiblement en fonction du montant et du lien de parenté. Ainsi, pour **la part supérieure à 250.000 €**, partenaires et/ou enfants paieront de **24% à 30% de droits de succession.** Pour les neveux et nièces, le pourcentage **au-dessus des 175.000 €** passera même à **70%.**

FLANDRES

Pour la première tranche, le pourcentage est de **3%** et ce, jusqu'à **50.000 € pour un enfant / petit-enfant ou un conjoint / partenaire (cohabitant légal ou de fait).** Ce pourcentage augmente toutefois en fonction du montant hérité et du lien de parenté.

Ainsi, pour **la part supérieure à 250.000 €**, partenaires ou enfants paieront **27% de droits de succession.** Pour les frères et sœurs, neveux, nièces, tantes, oncles ou autres héritiers, le pourcentage **au-dessus de la tranche des 75.000 €** passe déjà à **55%.**

Autre élément important et différenciant, les droits de succession sur les biens mobiliers et les biens immobiliers sont calculés distinctement mais avec la même échelle de taux.

EN CONCLUSION, NE LAISSEZ PAS LES AUTORITÉS FISCALES RÉCUPÉRER DE L'ARGENT QUE VOUS AVEZ DUREMENT GAGNÉ !

Vous remarquez que la planification successorale pour les héritages n'est pas seulement intéressante pour les super riches, mais également et surtout pour tous ceux qui ont accumulé un petit patrimoine. Ne laissez pas l'Etat partir avec cet argent acquis à la sueur de votre front. Nous insistons sur ce point car malheureusement 3 Belges sur 4 n'ont jamais fait de planification financière.

Or, il vaut mieux commencer maintenant avant que cela ne devienne trop cher...

Vous souhaitez plus de détails ou d'informations sur le sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec votre courtier en assurances membre du groupement AQUILAE.



QUELQUES EXEMPLES POUR MIEUX COMPRENDRE ...

VOUS HÉRITIEZ DE VOTRE MAMAN :

Vous héritez aujourd'hui d'un capital de 500.000 € suite au décès de votre maman à l'âge de 75 ans. Cet héritage se compose de 300.000 € de biens immobiliers et de 200.000 € de biens mobiliers.

Au total, en matière de droits de succession, vous aurez à payer :

- 76.790 € (Bruxelles)
- 75.875 € (Wallonie)
- 48.000 € (Flandres)

Supposons maintenant qu'au moment de son 60^{ème} anniversaire, vous aviez ensemble décidé de faire une planification **successorale en souscrivant une assurance temporaire décès chez APRIL Belgium**, d'une durée de 20 ans, avec elle comme tête assurée. Après 15 ans d'assurance (décès de votre maman), voici le bilan :

Région de résidence de votre maman	Droits de succession à payer (1)	Prime annuelle TTC (âge 60 ans durée 20 ans) (*)	Total des primes payées sur 15 ans (**) (2)	Bénéfice réalisé (1)-(2)
Wallonie	€ 75.875	€ 1.645	€ 24.675	€ 51.200
Bruxelles	€ 76.790	€ 1.666	€ 24.990	€ 51.800
Flandres	€ 48.000	€ 1.045	€ 15.675	€ 32.325
Héritage : 500.000 € (300.000 € en immobilier et 200.000 € en mobilier)				

(*) ces montants sont arrondis et purement indicatifs et n'engagent nullement APRIL Belgium. Ces primes sont basées sur le tarif du produit d'assurance Elitis Top Cover développé en collaboration avec la compagnie d'assurance AXA Belgium sis à 1000 Bruxelles, 1 place du Trône, qui agit comme compagnie porteuse de risque

(**) durée en années écoulées entre la date de souscription du contrat d'assurance et la date du décès

L'ÉCONOMIE GÉNÉRÉE PEUT REPRÉSENTER PLUS DE 65% !

Important dès lors de toujours faire la simulation.

SI VOUS DEVIEZ HÉRITER D'UN ONCLE :

Votre oncle vient de décéder à l'âge de 68 ans. L'héritage se compose de 500.000 € en biens mobiliers. Il n'a d'autres héritiers que vous et un autre neveu. Vous allez donc devoir partager ce montant en deux. Vous recevez ainsi chacun 250.000 €. En revanche, les droits de succession, eux, sont calculés sur la somme totale de la succession, en l'occurrence 500.000 €.

Les droits de succession dus s'élèvent à :

- € 315.000, hetzij € 157.500 per erfgenaam (Bruxelles)
- € 310.000, hetzij € 155.000 per erfgenaam (Wallonie)
- € 260.500, hetzij € 130.250 per erfgenaam (Flandres)

Supposons maintenant que votre oncle, n'ayant pas d'héritiers en ligne directe, ait fait une planification financière et vous ait conseillé il y a dix-huit ans de **souscrire une police d'assurance temporaire décès chez APRIL Belgium**, d'une durée de 20 ans avec lui comme assuré (il avait à l'époque 50 ans), vous auriez dès lors payé par an, toutes taxes comprises :

Région de résidence de votre oncle	Droits de succession à payer (1)	Prime annuelle TTC (âge 50 ans durée 20 ans) (*)	Total des primes payées sur 18 ans (**) (2)	Bénéfice réalisé (1)-(2)
Wallonie	€ 155.000	€ 1.353	€ 24.354	€ 130.646
Bruxelles	€ 157.500	€ 1.375	€ 24.750	€ 132.750
Flandres	€ 130.250	€ 1.112,5	€ 20.025	€ 110.225
Héritage : 250.000 € (500.000 € de biens mobiliers à partager avec un autre neveu)				

(*) ces montants sont arrondis et purement indicatifs et n'engagent nullement APRIL Belgium. Ces primes sont basées sur le tarif du produit d'assurance Elitis Top Cover développé en collaboration avec la compagnie d'assurance AXA Belgium sis à 1000 Bruxelles, 1 place du Trône, qui agit comme compagnie porteuse de risque

(**) durée en années écoulées entre la date de souscription du contrat d'assurance et la date du décès

L'ÉCONOMIE GÉNÉRÉE REPRÉSENTE PLUS DE 84% DES DROITS DE SUCCESSION !

Depuis 10 ans, octobre est le mois européen de la cybersécurité : l'UE accorde une attention particulière à la sensibilisation à la cybersécurité. Au programme de cette année : le phishing et le ransomware. Les activités décrites par ces termes sont toujours d'actualité. Mais les cybermenaces évoluent constamment.

PREMIERS SECOURS EN CAS DE CYBERATTAQUES

Jasper Verstrynghe, cyberexpert chez Alecto Consulting, confirme : « Désormais, les formes mixtes sont les plus courantes : phishing, puis ransomware, ransomware combiné à un vol de données, etc. Les cybercriminels gardent quelque chose en réserve au cas où vous ne voudriez pas payer la rançon pour un ransomware, par exemple. Le vol de données est actuellement la première cybermenace. Les criminels s'emparent de vos données sensibles et les proposent à la vente sur le dark web. »

À VENDRE POUR 200 000 EUROS

Un marché pour les données personnelles ? « Les données sont une marchandise très recherchée sur les forums où traînent les cybercriminels », explique Jasper. « Supposons que vous êtes comptable. Vos données sont volées et vous recevez d'abord le message : nous avons vos données. Payez-nous 100 000 euros si vous voulez les récupérer. » Vous avez peut-être des sauvegardes et vous vous dites : je vais tout réinstaller. Vous ne payez donc pas. Mais, dans ce cas, les cybercriminels peuvent vendre vos données. Les prix payés pour celles-ci tournent facilement autour de 200 000 euros. Avec vos données, les acheteurs envoient ensuite à vos clients de fausses factures, parfaitement falsifiées, en votre nom. Et si les montants ne sont pas anormalement élevés, vos clients paieront sans se méfier. Si quelque chose comme ça vient à être découvert... c'est très mauvais pour votre réputation. » « La fraude à la facture est très courante », explique Ruth Saeys, experte en sinistres et administratrice chez Alecto Consulting. « Les numéros de compte, les adresses e-mail, les numéros de TVA, ces données sont de l'or pour le marché noir. »

REPARTIR DE ZÉRO

Fanny Van Cappel, Claims Manager chez l'assureur Hiscox, est également souvent confrontée à la cyberfraude : « Chez Hiscox, nous avons une cyberhotline qui est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il est frappant de constater que les cyberattaques ont presque toujours lieu en fin d'après-midi, le vendredi ou le week-end. Peut-être parce que les informaticiens des entreprises sont absents. »

« Par exemple, un courtier d'assurances m'a informé un après-midi qu'une menace de ransomware avait été identifiée chez un assuré. La victime avait été appelée par le Centre for Cyber Security. Cette agence gouvernementale qui surveille les grandes entreprises a constaté une activité suspecte sur leur réseau. L'entreprise avait son propre service informatique, mais j'ai nommé notre propre spécialiste, Jasper, pour superviser correctement les informaticiens. » Les cyberspécialistes expérimentés peuvent déduire de divers facteurs, comme l'heure de la journée, la bande de hackers qui pourrait être responsable. Et une fois qu'ils ont identifié les hackers, ils savent généralement comment ils opèrent. Cette connaissance peut faire toute la différence.

Jasper : « Après analyse scientifique, il s'est avéré qu'il s'en est fallu de peu. Nous avons réussi à éviter le pire. Mais pour contrer cette attaque agressive, la société a dû fermer tout l'environnement. Avec leurs sauvegardes, ils sont repartis de zéro. »



« Le vol de données est actuellement la première cybermenace. Les criminels s'emparent de vos données sensibles et les proposent à la vente sur le dark web. »

► La cyberattaque a donc été déjouée dans cet exemple, mais même la réparation du système a engendré un coût important. Fanny de Hiscox : « Pour ce sinistre, nous avons versé 20 000 euros. Une cyberattaque ratée coûte également beaucoup d'argent. »

PANIQUE DUE À UNE FAUSSE MENACE

Le scareware est une cyberattaque dans laquelle les criminels vous font croire qu'ils détiennent des informations sensibles sur vous. Ils travaillent de manière si professionnelle que leur menace est très crédible. En tant que victime, comment savoir s'il faut vraiment s'inquiéter ?

Fanny : « Après les heures de bureau, j'ai reçu un rapport d'un courtier en assurances indiquant que son client avait reçu un e-mail d'extorsion. Il devait payer une somme en bitcoins ou ses données seraient mises en ligne. L'assuré était en panique. Dans ce cas aussi, j'ai appelé Alecto, et ils ont immédiatement vu que la menace était fausse. Donc l'e-mail pouvait simplement être ignoré. Il est impossible pour un profane d'évaluer cela. »

► Une cyberassurance couvre les coûts d'une cyberattaque, mais vous pouvez également compter sur une aide dès que vous êtes confronté à une menace, réelle ou non.

ASTUCES

- 1 **Sauvegardez vos données.**
- 2 **Utilisez l'authentification multifactorielle** : pour vous connecter à votre boîte mail, par exemple, vous devez non seulement saisir un mot de passe sur votre ordinateur, mais aussi confirmer sur votre téléphone qu'il s'agit bien de vous.
- 3 **Créez un scénario catastrophe** afin de pouvoir réagir rapidement en cas d'activité suspecte. Notez toutes les étapes sur papier : après tout, si votre ordinateur a été piraté, vous n'aurez pas toujours accès aux informations nécessaires. Ayez toujours à portée de main le numéro de téléphone de votre courtier en assurances.
- 4 Une activité suspecte a-t-elle été détectée ? **Débranchez le câble de votre internet** : le « hacker » ne peut alors plus accéder à votre réseau et vous gagnez du temps.
- 5 **Demandez à votre courtier en assurances de vous proposer une cyberpolice adaptée à votre entreprise.** Celle-ci couvre les coûts causés directement par l'attaque, mais aussi l'interruption des activités : le chiffre d'affaires perdu par l'arrêt de vos systèmes. Fanny de Hiscox : « Vous n'avez pas uniquement besoin d'informaticiens en cas de cyberattaque. En cas de fuite de données à caractère personnel, vous avez également besoin de l'aide d'un avocat, d'un spécialiste de la communication de crise pour communiquer avec vos clients... Avec la cyberassurance, vous êtes entièrement pris en charge par une équipe de spécialistes. »

LA FACE COMIQUE DES ASSURANCES

Qui pense que les assurances n'ont rien de drôle se trompe. Vous trouverez ci-dessous un florilège de phrases issues de déclarations de sinistre. Même dans les situations les plus désastreuses, rire un peu ne fait pas de mal.

"Un piéton a soudainement surgi du trottoir pour disparaître sous ma voiture sans crier gare."

"Tout comme moi, ma moto a dû être remorquée en raison de graves dommages."

"Je me suis cassé le bras droit et ma fiancée s'est foulé le pied. J'espère ainsi vous avoir été utile. Cordialement."

"Au moment de rentrer à la maison, j'ai accidentellement pris la mauvaise allée et ai percuté un arbre qu'il n'y a pas chez moi."

"J'ai dû remplir tellement de paperasse que j'en suis venue à espérer que mon cher mari ne soit pas mort."

"Depuis que mon mari et moi sommes divorcés, toute relation utile est assurée par mon avocat."

"Je n'ai jamais fui un accident. Bien au contraire. J'ai à chaque fois été celui qui devait être évacué."

"Je ne pourrais pas dire qui a volé mon portefeuille, car aucun membre de ma famille n'était là."

"Je n'ai pas besoin d'assurance vie. J'aimerais que tout le monde soit vraiment triste si je venais à mourir."

"Nous ne retirons aucun profit de l'élevage. À la mort de mon mari, le dernier bœuf a également quitté la ferme."

"Soudain, le sapin de Noël s'est enflammé. Les flammes se sont propagées aux rideaux. Cependant, mon mari n'a pas pu aider à éteindre l'incendie, car il cherchait frénétiquement la police d'assurance habitation."

"Je vous écris aujourd'hui pour la première et la dernière fois. En l'absence de réponse de votre part, je vous renverrai immédiatement un courrier !"

"Directement après la mort de mon mari, je suis devenue veuve."

"Selon l'estimation de l'expert, les dommages s'élèveront à entre 250 000 et un quart de million."

"Ma voiture a d'abord percuté le rail de sécurité, puis s'est retournée pour finir dans un arbre. J'ai ensuite perdu le contrôle du véhicule."

"Après avoir conduit 40 ans sans le moindre accident, je me suis endormi au volant. Un véhicule impossible à détecter est sorti de nulle part, m'a percuté et a disparu sans laisser de trace."

"Nos voitures se sont percutées juste au moment où nous nous sommes croisés."

"Les témoins de la collision ont été agrafés par l'arrière."

"Ma fiancée a montré aux policiers, qui étaient venus constater l'accident, tout ce qu'ils voulaient voir..."

"J'ai dans un premier temps dit à la police que je n'étais pas blessé, mais lorsque j'ai retiré mon chapeau, je me suis rendu compte de la fracture au crâne."

**Le monde devient de plus en plus complexe.
De plus en plus de règles.
De plus en plus d'infos à connaître, de choses à savoir.
Et du coup, de plus en plus de moments qui pourraient mal tourner.
Des instants délicats où la dispute n'est pas loin.
Avec nos voisins, notre employeur. Notre ex ou un fournisseur.
Ou simplement un inconnu que l'on croise dans la rue.**

Quand ça arrive, de nombreuses questions se posent très vite.
Ai-je vraiment raison ? Suis-je en droit ?
Est-ce que l'argument adverse tient la route ?
Combien cela pourrait-il me coûter ?
Et surtout : qui va me défendre ?
À qui puis-je parler ?
Appeler directement un avocat n'est pas toujours nécessaire
et risque fort de coûter cher.
Et Google a clairement ses limites.
Surtout si on ne comprend pas ce qu'on lit.

Voilà clairement un moment Euromex.
Tout simplement parce que les juristes d'Euromex
se sentent parfaitement à l'aise dans toutes les branches du droit.
Ils écoutent votre question, analysent votre situation
et négocient avec la partie adverse.
Toutes les solutions possibles sont envisagées
pour vous aider, vous conseiller
ou vous obtenir une compensation.

**Mais comment faire appel à un juriste Euromex ?
En fait, vous pouvez peut-être déjà compter sur l'un d'eux.
Jetez un œil à vos papiers d'assurance pour vérifier si vous
bénéficiez de la protection juridique Euromex.
C'est le cas ? Félicitations, l'un de nos juristes est à votre service.
Ce n'est pas encore le cas ? Parlez-en vite à votre courtier.**

Quoi qu'il en soit, vous devriez toujours avoir
un juriste Euromex à vos côtés.
Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver.
Mais une chose est certaine, vous pouvez toujours
compter sur un juriste Euromex.

Plus que jamais
le moment
pour Euromex

euromex

rechtsbijstand | protection juridique

Des juristes qui **écoutent**. Et **agissent**.





PROTÉGER CE QUI EST IMPORTANT

Vous avez une assurance pour votre voiture ? Et une assurance contre le vol ? Les gens prennent généralement cela pour acquis. Mais quand on pense à ce qui compte vraiment, on pense généralement... aux gens qu'on aime. Paradoxalement, peu de personnes protègent leur partenaire ou leur famille par une assurance appropriée.

Les recherches démontrent que les Belges assurent surtout les choses matérielles, alors qu'en réalité ils attachent le plus d'importance à leur santé, leur bonheur et leur famille. Pourtant, peu de personnes souscrivent une assurance qui aiderait réellement leurs proches si quelque chose de grave leur arrivait. Seuls 17 % ont une assurance décès, sans compter l'habituelle assurance solde restant dû.

L'ASPECT FINANCIER

L'assurance qui aide financièrement vos proches après votre décès est résolument utile. Près de la moitié des femmes âgées de 35 à 49 ans (49 %) s'inquiètent du maintien de leur niveau de vie en cas de décès de leur partenaire. Chez les hommes, 20 % ont déclaré qu'ils ne seraient pas en mesure de maintenir leur niveau de vie en cas de décès de leur partenaire. L'écart salarial est toujours bien présent et rend les femmes particulièrement vulnérables. Même si c'est un peu sinistre, il est intéressant d'avoir une conversation avec votre partenaire à ce sujet. N'attendez pas que les années passent, même si cela semble plus pertinent.

LES POLICES D'ASSURANCE DÉCÈS EN UN COUP D'ŒIL :

■ ASSURANCE SOLDE RESTANT DÛ :

la plupart des Belges souscrivent cette assurance lors de l'achat d'une maison. Elle assure le remboursement du prêt hypothécaire en cours au décès de l'un des partenaires.

■ ASSURANCE-HÉRITAGE :

elle permet à vos proches de disposer d'un montant pour payer les droits de succession sur votre héritage. Ceux-ci peuvent être élevés. Cette police temporaire est également souvent souscrite à la suite d'un don. Le bénéficiaire du don évite ainsi de devoir payer des droits de succession élevés si le donateur décède prématurément (par exemple, dans les cinq ans suivant le don).

■ ASSURANCE DÉCÈS À CAPITAL FIXE :

protège vos proches contre les coûts liés au décès. Les proches parents reçoivent une somme d'argent qu'ils sont libres de dépenser.

■ ASSURANCE OBSÈQUES :

il s'agit ici d'un capital versé spécifiquement pour le paiement de la prestation funéraire.

Une assurance funéraire étendue vous permet de bénéficier d'une aide pour la partie administrative après un décès, mais aussi pour les préoccupations pratiques. Vous pouvez par exemple compter sur une aide-ménagère ou une baby-sitter.

SOUTIEN PRATIQUE

Lorsqu'un être cher meurt, tout votre monde change. La dernière chose que vous voulez, c'est d'être confronté à la paperasserie. Les abonnements à annuler, les questions bancaires nécessitant une attention particulière, le transfert du contrat d'eau et d'électricité... La liste est généralement plus longue que ce à quoi s'attendaient les membres de la famille concernée.

Une assurance funéraire étendue vous permet de bénéficier de l'assistance d'un conseiller en soins aux proches qui vous aidera non seulement dans la partie administrative après un décès, mais aussi dans les préoccupations pratiques. Ainsi, les proches peuvent compter sur une aide-ménagère ou, par exemple, sur une baby-sitter pour les enfants s'ils doivent tout organiser en dehors de la maison.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Le soutien psychologique est également extrêmement important. Pourtant, de nombreux Belges n'osent pas franchir le pas. De même qu'ils n'aiment pas parler de leur mort à l'avance, ils essaient souvent de faire face à une perte seuls et en silence. Si nécessaire, un conseiller familial de la compagnie d'assurance se chargera de trouver un thérapeute pour les membres de votre famille, éliminant ainsi cet obstacle au soutien professionnel.

Lorsqu'un membre de la famille décède, l'attention se tourne inévitablement vers l'héritage. Qui a droit à quoi ? Par l'intermédiaire de votre conseiller familial, vous pouvez obtenir un premier avis juridique.

Certains assistants sociaux vont jusqu'à offrir une assistance avant même votre mort, avec des soins palliatifs. Il est logique que nous préférerions ne pas y penser... Mais d'un autre côté, cela peut apporter la tranquillité d'esprit lorsque vous savez que l'on prend soin de vos proches. Ainsi, ils peuvent gérer leur chagrin en toute sérénité.

Source des chiffres : recherche NN

QUEL EST LE COÛT DE CE TYPE D'ASSURANCE ?

Vous payez peut-être 100 euros par mois pour assurer votre voiture et 50 euros pour l'assurance incendie. Mais dans le meilleur des cas, vous n'en aurez jamais besoin. Après tout, combien de fois avez-vous déclassé votre véhicule et combien de personnes perdent toute leur maison dans un incendie ou une autre catastrophe ? L'assurance obsèques est la seule dont vous êtes sûr d'avoir besoin.

> Supposons que vous ayez une trentaine d'années et que vous choisissiez une assurance obsèques d'une valeur de 7 500 euros. En fonction de votre âge et de l'étalement du paiement, vous paierez alors environ 30 euros par mois. Même s'il vous arrive quelque chose après le premier versement : vos proches survivants recevront le montant total de 7 500 euros.

Exemple concret* :

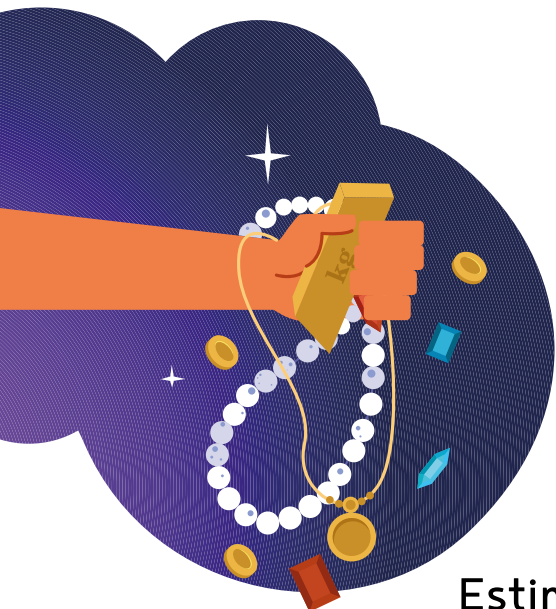
- Le partenaire 1 (35 ans) + le partenaire 2 (28 ans) + les enfants jusqu'à 18 ans sont automatiquement assurés.
- Somme assurée : 7 500 € (par personne)
- Paiement de la prime jusqu'à l'âge de 80 ans
- Prime mensuelle : 30,45 € (pour toute la famille !)

> Vous pouvez également payer la police en une seule fois* :

- Partenaire 1 (35 ans) : 4 793,55 €
- Partenaire 2 (28 ans) : 4 329,98 €

Ces tarifs donnent lieu à une couverture de 7 500 euros par personne. C'est l'un des meilleurs investissements possibles.

*Simulation via l'entreprise partenaire Dela.



Estimation de la valeur des bijoux après un vol

UNE EXPLICATION CLAIRE

À l'approche de l'automne, le risque de cambriolage augmente. Généralement, les voleurs visent une seule chose : les bijoux. Si la valeur affective de vos bijoux est irremplaçable, sachez qu'une bonne assurance vol vous permettra d'éviter la catastrophe financière à la suite de cette visite non désirée.

Lorsque vous souscrivez une assurance vol, il est préférable de discuter avec votre courtier en assurances de la manière dont votre or, vos perles ou vos autres bijoux de valeur sont protégés.

Souvent, ils sont inclus dans la police d'assurance incendie avec le reste de votre mobilier, mais dans ce cas, il existe une indemnité maximale par bijou et/ou pour la totalité des bijoux. Si vous avez chez vous des bijoux (ou d'autres objets de valeur) d'une valeur supérieure à 2 500 euros chacun, nous vous conseillons de contacter votre courtier pour souscrire une assurance appropriée.

TROP TARD...

Vous avez été cambriolé et des bijoux ont disparu ? Signalez-le immédiatement à la police. La compagnie

d'assurance désignera alors un expert en bijoux qui déterminera le montant de l'indemnisation des bijoux volés.

L'expert en bijoux Paul Van der Linden d'Orarte Expertisekantoor est dans le métier depuis près de quarante ans. Il est régulièrement appelé à estimer la valeur de bijoux volés : « Un expert ayant des années d'expérience peut souvent estimer le poids d'un bijou et la taille des diamants qu'il contient en se basant sur des explications ou des croquis. Estimer la valeur d'un bijou volé à partir de la description de la victime n'est pas toujours simple, car les bijoux ont souvent une valeur émotionnelle et dans la mémoire de la personne volée, ceux-ci semblent plus grands qu'ils ne l'étaient réellement... »

« De nombreux facteurs interviennent dans l'estimation de la valeur de remplacement d'un bijou : s'agit-il d'une pièce unique, fabriquée à la main ? Dans ces cas, sa valeur sera plus importante. »



MARQUE OU PRODUIT BLANC

Pour aider les assurés à décrire leur bijou, Paul utilise un dossier de documentation contenant des photos et des impressions : « Des milliers de bijoux y sont représentés en taille réelle, avec le poids en or. Dans ce dossier, l'assuré peut indiquer quels bijoux sont similaires à ceux qui lui ont été volés. »

Bon à savoir : il n'y a pas que le poids en or pur qui compte. Les montres ne sont généralement pas évaluées sur la base du prix de l'or. Paul : « Lorsqu'ils déclarent un vol à leur assureur, les assurés indiquent souvent la nouvelle valeur de leurs bijoux volés, mais ce n'est pas toujours une référence : la plupart des assureurs utilisent la « valeur de remplacement » pour le remboursement des bijoux volés. Il s'agit en fait de la valeur en occasion ou de la valeur aux enchères d'un bijou similaire dans le même état. Pour pouvoir déterminer cette valeur, il faut disposer de vastes connaissances », explique Paul.

« De nombreux facteurs interviennent dans l'estimation de la valeur de remplacement d'un bijou : s'agit-il d'une pièce unique, fabriquée à la main ? Dans ces cas, sa valeur sera plus importante. Est-ce un ancien modèle ? Est-il encore fabriqué et est-il toujours à la mode ? Le nom de la marque joue également un rôle : un bijou Cartier ou une autre marque connue aura plus de valeur qu'un produit blanc. »

3 PRÉCAUTIONS QUE VOUS POUVEZ PRENDRE DÈS MAINTENANT

- 1 Conservez des photos de vous portant vos bijoux. Des photos prises dans un cadre spontané, par exemple lors d'une fête, sont les meilleures. Paul l'expert : « Vous pouvez également soumettre des photos détaillées ou des photos des bijoux présentés sur une table, bien qu'elles puissent avoir été prises n'importe où et qu'elles ne prouvent pas que les bijoux vous appartenaient. » Il est conseillé de remettre plutôt des photos provenant de vos archives (photos de voyage, de mariage, etc.).
- 2 Conservez les boîtes d'origine.
- 3 Si vous achetez un bijou, demandez un certificat au bijoutier. Insistez pour que le certificat détaille suffisamment le bijou. Veillez à ce que la description mentionne le poids en or et la teneur (par exemple 18kt), la quantité, le poids (carat) et la qualité des diamants ou des perles. Un tel certificat est précieux pour estimer la valeur de remplacement de votre bijou.



Voitures de société déductibles si électriques à partir de 2026, interdiction des nouvelles voitures à moteur thermique en 2035 : la voiture rechargeable sera bientôt incontournable. Qui est déjà prêt(e) aujourd'hui pour cette révolution ? Faites le quizz !

Suis-je prêt(e) à passer à la conduite électrique ?

1 Combien de kilomètres parcourez-vous chaque jour ?

- a. 0-25
- b. 25-50
- c. Plus de 50

La réponse à cette question n'est plus pertinente. Depuis que Tesla a ouvert au grand public son gigantesque réseau de bornes de recharge ultrarapides, et avec l'arrivée d'autres acteurs majeurs sur le marché de la recharge, l'autonomie sera de moins en moins un problème. En effet, il y aura toujours une borne de recharge rapide à proximité. Ce n'est qu'en Wallonie et dans les régions peu peuplées de France que l'offre doit encore fortement évoluer.

2 Pouvez-vous recharger votre véhicule à la maison ?

- a. Oui, j'ai un garage
- b. Oui, j'ai une allée
- c. Non, je dois me garer ailleurs

Utiliser une voiture électrique est beaucoup plus facile lorsque vous pouvez recharger votre véhicule à la maison - et donc lorsque vous avez votre propre allée ou garage. Sinon, vous dépendez de l'infrastructure publique, qui n'est pas développée de la même manière partout. Sachez qu'en tant que particulier, vous pouvez demander gratuitement une borne de recharge publique près de chez vous

via la plateforme paalvolgtwagen.be
Attention pas pour Wallonie !

3 Êtes-vous sujet à l'angoisse de la panne sèche ?

- a. Comment ? Le témoin de ma réserve est allumé en permanence
- b. Il me reste un demi-réservoir ? En panique, je cherche une station-service !
- c. Je conduis jusqu'à ce que le réservoir soit vide, puis je fais le plein

Vous ressentez une envie irrésistible de faire le plein dès que votre réservoir est à moitié vide ? Ne vous inquiétez pas : il vous suffit de brancher votre véhicule électrique tous les jours en rentrant chez vous et de prendre la route le matin avec un « réservoir » plein.

4 Vous aimez les longs trajets en voiture ?

- a. Oui, les voyages en voiture sont les meilleurs !
- b. Je préfère prendre l'avion ou le train
- c. La voiture est un moyen de me rendre à ma destination

Comme le moteur électrique est silencieux et ne vibre pas, le confort de conduite est amélioré. Vous arriverez à

destination moins fatigué(e).

L'arrêt de recharge « obligatoire » de 20 minutes toutes les 2 à 3 heures contribue également au confort et à la sécurité : il a été démontré depuis longtemps qu'il est assez dangereux de parcourir 1 000 kilomètres en une seule fois.

Dans les régions chaudes du Sud, vous pouvez activer à distance la climatisation de votre véhicule électrique lorsqu'il est garé, de sorte que vous retrouvez toujours un habitacle frais.

Et lors de vos vacances aux sports d'hiver, vous pouvez allumer le chauffage de la même manière, de façon à ce que le pare-brise soit dégelé au préalable et que vous n'ayez jamais à le gratter. En outre, avec un moteur électrique, la conduite est plus précise qu'avec un moteur diesel ou essence, le contrôle électronique de stabilité fonctionne mieux et la voiture est donc plus stable sur la neige ou la glace.

Mais le froid a également un impact sur l'autonomie de conduite, qui peut diminuer d'un tiers par rapport à une chaude journée d'été. Vous devrez alors prévoir une demi-heure supplémentaire de recharge.





RÉSEAU SOLIDE

Les courtiers Aquilae ont des bureaux dans 61 localités en Belgique.

**Nous sommes forts au niveau local.
Encore beaucoup plus forts ensemble.**



www.aquilae.be



HANOT

ASSURANCES

Réalisez vos projets et vos rêves en toute sécurité grâce à une équipe sur laquelle vous pouvez vous appuyer.



Nos Horaires

Lundi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00*
Mardi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00*
Mercredi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00*
Jeudi	FERME	14h00 – 17h00*
Vendredi	08h30 – 12h00	14h00 – 17h00*

(*) également sur rendez-vous à domicile jusque 19h30.

Prenez rendez-vous sur www.assuranceshanot.be/rendez-vous.

Frateries

Frateries@assur-hanot.be
065/611.777

FSMA115807A

Mons

info@assur-hanot.be
065/407.777

FSMA14087A

MONS • FRATERIES

WWW.ASSURANCESHANOT.BE